REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 décembre 2020

Rapport n° 20-07-25

MARCHÉ MUNICIPAL D'APPROVISIONNEMENT DE DÉTAIL : RAPPORT ÉTABLI PAR LE DÉLÉGATAIRE POUR L'EXERCICE 2019

Les articles L. 1411-3 du code général des collectivités territoriales et L. 3131-5 du code de la commande publique relatifs aux contrats de délégation de service public et de concession disposent que le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

Il doit être pris acte de ce rapport par l'assemblée délibérante.

Dans le cadre de des dispositions, la société anonyme Entreprise de gestion et de service (EGS), délégataire sous forme d'un contrat d'affermage, du service public *Marché municipal d'approvisionnement de détail*, a transmis à la commune son rapport pour l'exercice 2019.

Il vous est donc demandé de bien vouloir en prendre acte.

Ce rapport est consultable en mairie.

Je vous propose d'adopter la délibération jointe.

Le Maire

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 décembre 2020

Délibération n° 20-07-25

MARCHÉ MUNICIPAL D'APPROVISIONNEMENT DE DÉTAIL : RAPPORT ÉTABLI PAR LE DÉLÉGATAIRE POUR L'EXERCICE 2019

Le conseil municipal
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1411-3,
Vu le code de la commande publique, et notamment son article L. 3131-5,
Vu le rapport établi pour l'exercice 2019 par la société anonyme Entreprise de gestion de et de services (EGS), délégataire sous la forme d'un contrat d'affermage, du service public *Marché municipal d'approvisionnement de détail*,

Vu le rapport présenté, ci-annexé,

Après en avoir délibéré

Décide

Article unique : de prendre acte du rapport établi pour l'exercice 2019 par la société anonyme Entreprise de gestion et de service (EGS), délégataire sous forme d'un contrat d'affermage, du service public *Marché municipal d'approvisionnement de détail*, étant précisé que ce document est consultable en Mairie.

Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture du Val d'Oise le
qu'elle a été notifiée aux intéressés le
et publiée le

Le Maire

Sandra BILLET

Le Maire

Sandra BILLET

Saint-Leu la-Forêt
Une histoire, un avenir

COMPTE D'EXPLOITATION 2019

EGS
GESTION DE HALLES ET MARCHES FORAINS

33 ter rue Lécuyer - 93400 SAINT OUEN
Tél : 01 40 11 20 40 - Fax : 01 40 12 63 83
Email : contact@egs-sa.com - site : www.egs-sa.com

SOMMAIRE

SAINT-LEU LA FORET

- Produits perçus
- Redevance d'exploitation
- Redevance Participation
- Tarif des droits de place
- Répartition des professions
- Liste des commerçants abonnés
- Compte-rendu des Commissions de marché
- Animation et publicité
- Assurances
- Electricité
- Eau
- Compte d'exploitation

PRODUITS PERCUS

Commune : SAINT LEU LA FORET

2019

CA Droits de Place Volants — Avec animation

SPM PLACE DE LA MAIRIE

mois	montant total ht	montant ttc	animation ht	CA HT hors Animation	Nbre
janvier	704.28	844.80	198.60	505.68	60
février	927.02	1 111.96	244.94	682.08	74
mars	1 009.72	1 211.18	261.49	748.23	79
avril	566.80	679.87	152.26	414.54	46
mai	798.37	957.64	211.84	586.53	64
juin	719.34	862.83	188.67	530.67	57
juillet	617.89	741.16	162.19	455.70	49
août	409.85	491.64	115.85	294.00	35
septembre	792.50	950.59	225.08	567.42	68
octobre	772.29	926.34	228.39	543.90	69
novembre	827.06	992.06	244.94	582.12	74
décembre	788.82	946.16	218.46	570.36	66
total :	***8 933.94***	***10 716.23***	2 452.71	6 481.23	741

total commune :	***8 933.94***	***10 716.23***	2 452.71	6 481.23	741

Commune : SAINT LEU LA FORET

2019

CA Droits de Place — Avec animation

00036 PLACE DE LA MAIRIE

mois	montant ttc	montant ht	animation ht	CA HT hors Animation
janvier	17 853.24	14 875.68	2 147.04	12 728.64
février	11 902.16	9 917.12	1 431.36	8 485.76
mars	11 902.16	9 917.12	1 431.36	8 485.76
avril	11 902.16	9 917.12	1 431.36	8 485.76
mai	11 902.16	9 917.12	1 431.36	8 485.76
juin	12 034.37	10 027.28	1 451.24	8 576.04
juillet	18 249.87	15 206.16	2 206.68	12 999.48
août	12 078.38	10 063.96	1 451.24	8 612.72
septembre	11 990.18	9 990.48	1 431.36	8 559.12
octobre	11 799.84	9 831.88	1 411.48	8 420.40
novembre	11 873.92	9 893.60	1 431.36	8 462.24
décembre	11 873.92	9 893.60	1 431.36	8 462.24
total :	***155 362.36***	***129 451.12***	***18 687.20***	110 763.92

Total commune : ***155 362.36*** ***129 451.12*** ***18 687.20*** 110 763.92

REDEVANCES

REDEVANCE

MOIS	MONTANT
JANVIER	4 143,20 €
FEVRIER	4 143,20 €
MARS	4 143,20 €
AVRIL	4 143,20 €
MAI	4 143,20 €
JUIN	4 143,20 €
JUILLET	4 143,20 €
AOÛT	4 143,20 €
SEPTEMBRE	4 143,20 €
OCTOBRE	4 143,20 €
NOVEMBRE	4 143,20 €
DÉCEMBRE	4 143,20 €

TOTAL TTC	**49 718,40 €**

TOTAL HT	**41 432,00 €**

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 10 janvier 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **9685055 sur BNP PARIBAS** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois de janvier 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{\textit{4.143,20 €}}$$

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 10 février 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **9685069 sur BNP PARIBAS** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois de février 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean MASS

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

E.G.S. – Siège Social : 33 Ter rue Lécuyer – 93400 SAINT OUEN – Tél : 01 40 11 20 40 – Fax : 01 40 12 63 83
www.egs-sa.com – contact@egs-sa.com
RCS Bobigny 353 514 672 N° Identification TVA : FR 57 353 514 672

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{\textit{4.143,20 €}}$$

Émetteur de la créance

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

52 RUE DU GENERAL LECLERC

95320 SAINT LEU LA FORET
Téléphone :
Horaires d'ouverture : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

RECU le
21 FEV. 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN
95125 ERMONT

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN

95125 ERMONT
Téléphone : 01.30.72.82.00
Horaires d'ouverture : 8H45-12H15 /13H30-16H00

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Madame, Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10700	2019	26	86

Date d'émission du titre de recette : **04/02/2019**

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
REDEVANCE FEVRIER 2019-01/02/2019-28/02/2019	4 143,20			4 143,20	0,00	4 143,20
TOTAL GÉNÉRAL						4 143,20 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BILLET SANDRA Le Maire

Feuillet 1 sur 1

MODALITES DE PAIEMENT

- Par chèque en Euro à l'ordre du Trésor Public, exclusivement sur une banque française, avec le talon paiement (non signé et non agrafé), envoyés sous pli affranchi, SANS AUCUN COURRIER, à l'adresse ci-contre ;
- Par virement aux références BIC/IBAN figurant au verso, en indiquant les références à rappeler dans le libellé du virement ;
- En espèces, dans la limite de 300 €, et uniquement au guichet du CFP indiqué ci-dessus, lorsqu'il accepte ce moyen de paiement ;

NE JOINDRE AUCUN COURRIER A VOTRE PAIEMENT

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME À PAYER EN EUROS : 4 143,20

Références :

Poste : 095029

Titre de recette : 10700-2019-86

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

N° Emetteur : 850033
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET
CMP039006004266 *

TALON DE PAIEMENT €

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

000000107196

850033000159 99100000000860000010950295900806 414320

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 8 mars 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **8910589 sur BRED** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois de mars 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{\textit{4.143,20 €}}$$

Émetteur de la créance

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

52 RUE DU GENERAL LECLERC

95320 SAINT LEU LA FORET
Téléphone :
Horaires d'ouverture : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

RECU le
20 MAR. 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN
95125 ERMONT

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN

95125 ERMONT
Téléphone : 01 30.72.82 00
Horaires d'ouverture : 8H45-12H15 /13H30-16H00

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Madame, Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10700	2019	46	257

Date d'émission du titre de recette : **04/03/2019**

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
REDEVANCE MARS 2019-01/03/2019-31/03/2019	4 143,20			4 143,20	0,00	4 143,20
TOTAL GÉNÉRAL						4 143,20 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BILLET SANDRA Le Maire

Feuillet 1 sur 1

MODALITES DE PAIEMENT

- Par chèque en Euro à l'ordre du Trésor Public, tiré exclusivement sur une banque française, avec le numéro de paiement (non signé et non agrafé), envoyés sous pli affranchi, SANS AUCUN COURRIER, à l'adresse ci-contre ;
- Par virement aux références BIC/IBAN figurant au verso, en indiquant les Références à rappeler dans le libellé du virement ;
- En espèces, dans la limite de 300 €, et uniquement au guichet du CFP indiqué ci-dessus, lorsqu'il accepte ce moyen de paiement ;

NE JOINDRE AUCUN COURRIER A VOTRE PAIEMENT

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

N° Emetteur : 850033
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET
CMP070016002743 *

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME À PAYER EN EUROS : 4 143,20

Références :

Poste : 095029

Titre de recette : 10700-2019-257

TALON DE PAIEMENT €

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

000000107196

850033000159 00100000002570000010950295900806 414320

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 10 avril 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **6857512 sur BNP PARIBAS** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois d'avril 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{\textit{4.143,20 €}}$$

Emetteur de la créance

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

52 RUE DU GENERAL LECLERC

95320 SAINT LEU LA FORET
Téléphone :
Horaires d'ouverture : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

REÇU
12 AVR. 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN
95125 ERMONT

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN

95125 ERMONT
Téléphone : 01.30.72.82.00
Horaires d'ouverture : 8H45-12H15 /13H30-16H00

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Madame, Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10700	2019	65	480

Date d'émission du titre de recette : **29/03/2019**

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
REDEVANCE AVRIL 2019-01/04/2019-30/04/2019	4 143,20			4 143,20	0,00	4 143,20
TOTAL GÉNÉRAL						4 143,20 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Les services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BILLET SANDRA Le Maire

MODALITES DE PAIEMENT
- Par chèque en Euro à l'ordre du Trésor Public, tiré exclusivement sur une banque française, avec le coupon paiement (non signé non agrafé), envoyés sous pli affranchi, SANS AUCUN COURRIER, à l'adresse ci-contre ;
- Par virement aux références BIC/IBAN figurant au verso, en indiquant les Références à rappeler dans le libellé du règlement ;
- En espèces, dans la limite de 300 €, et uniquement au guichet du CFP indiqué ci-dessus, lorsqu'il accepte ce moyen de paiement ;

NE JOINDRE AUCUN COURRIER A VOTRE PAIEMENT

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

N° Emetteur : 850033
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET
CMP092004060831 *

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME À PAYER EN EUROS : 4 143,20

TALON DE PAIEMENT €

Références :

Poste : 095029

Titre de recette : 10700-2019-480

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

000000107196

850033000159 77100000004800000109502959008O6 414320

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 10 mai 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **0300476 sur HSBC** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois de mai 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{\textit{4.143,20 €}}$$

Émetteur de la créance

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

52 RUE DU GENERAL LECLERC

95320 SAINT LEU LA FORET
Téléphone :
Horaires d'ouverture : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

REÇU

- 9 MAI 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN
95125 ERMONT

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN

95125 ERMONT
Téléphone : 01.30.72.82.00
Horaires d'ouverture : 8H45-12H15 /13H30-16H00

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Madame, Monsieur,
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10700	2019	87	680

Date d'émission du titre de recette : **19/04/2019**

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
REDEVANCE MAI 2019-01/05/2019 31/05/2019	4 143,20			4 143,20	0,00	4 143,20
TOTAL GÉNÉRAL						4 143,20 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BILLET SANDRA Le Maire

MODALITES DE PAIEMENT
Par chèque en Euro à l'ordre du Trésor Public, tiré exclusivement sur une banque française, avec le talon paiement (non signé non agrafé), envoyés sous pli affranchi, SANS AUCUN COURRIER, à l'adresse ci-contre ;
Par virement aux références BIC/IBAN figurant au verso, en indiquant les Références à rappeler dans le libellé du virement ;
En espèces, dans la limite de 300 €, et uniquement au guichet du SIP indiqué ci-dessus, lorsqu'il accepte ce moyen de paiement ;
NE JOINDRE AUCUN COURRIER A VOTRE PAIEMENT

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

N° Emetteur : 850033
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET
CMP116005001556 *

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME À PAYER EN EUROS : 4 143,20

Références :

Poste : 095029

Titre de recette : 10700-2019-680

TALON DE PAIEMENT €

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

000000107196

850033000159 11100000006800000010950295900806 414320

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 10 juin 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **6857562 sur BNP PARIBAS** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois de juin 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

E.G.S. – Siège Social : 33 Ter rue Lécuyer – 93400 SAINT OUEN – Tél : 01 40 11 20 40 – Fax : 01 40 12 63 83
www.egs-sa.com – contact@egs-sa.com
RCS Bobigny 353 514 672 N° Identification TVA : FR 57 353 514 672

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{\textit{4.143,20 €}}$$

Emetteur de la créance

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

52 RUE DU GENERAL LECLERC

95320 SAINT LEU LA FORET
Téléphone :
Horaires d'ouverture : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H30

4201E
FC04

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

[RECU le
19 JUIN 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN
95125 ERMONT

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN

95125 ERMONT
Téléphone : 01 30.72.82 00
Horaires d'ouverture : 8H45-12H15 /13H30-16H00

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Madame, Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10700	2019	116	888

Date d'émission du titre de recette : **04/06/2019**

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
REDEVANCE ANNUELLE 2019-JUIN 01/06/2019-30/06/2019	4 143,20			4 143,20	0,00	4 143,20
TOTAL GÉNÉRAL						4 143,20 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Nos services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BILLET SANDRA Le Maire

Feuillet 1 sur 1

MODALITES DE PAIEMENT

- Par chèque en Euro à l'ordre du Trésor Public, tiré exclusivement sur une banque française, avec le nom du paiement (non signé et non agrafé), envoyés sous pli affranchi, SANS AUCUN COURRIER, à l'adresse ci-contre ;
- par virement aux références BIC/IBAN figurant au verso, en indiquant les Références à rappeler dans le libellé du virement ;
- en espèces, dans la limite de 300 €, et uniquement au guichet du CP indiqué ci-dessus, lorsqu'il accepte ce moyen de paiement ;

NE JOINDRE AUCUN COURRIER A VOTRE PAIEMENT

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

N° Emetteur : 850033
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET
CMP158005045090 *

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME À PAYER EN EUROS : 4 143,20

Références :

Poste : 095029

Titre de recette : 10700-2019-888

TALON DE PAIEMENT €

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

000000107196

850033000159 65100000008880000010950295900806 414320

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 10 juillet 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **6857812 sur BNP PARIBAS** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois de juillet 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

E.G.S. – Siège Social : 33 Ter rue Lécuyer – 93400 SAINT OUEN – Tél : 01 40 11 20 40 – Fax : 01 40 12 63 83
www.egs-sa.com – contact@egs-sa.com
RCS Bobigny 353 514 672 N° Identification TVA : FR 57 353 514 672

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{\textit{4.143,20 €}}$$

Émetteur de la créance

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

52 RUE DU GENERAL LECLERC

95320 SAINT LEU LA FORET
Téléphone :
Horaires d'ouverture : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

RECU le
15 JUIL. 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN
95125 ERMONT

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN

95125 ERMONT
Téléphone : 01.30.72.82.00
Horaires d'ouverture : 8H45-12H15 /13H30-16H00

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Madame, Monsieur,
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10700	2019	145	1107

Date d'émission du titre de recette : **01/07/2019**

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
REDEVANCE ANNUELLE 2019-JUILLET 01/07/2019-31/07/2019	4 143,20			4 143,20	0,00	4 143,20
TOTAL GÉNÉRAL						4 143,20 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BILLET SANDRA Le Maire

ODALITES DE IEMENT
- Par chèque en Euro à l'ordre du Trésor Public, tiré exclusivement sur une nque française, avec le on paiement (non signé non agrafé), envoyés sous pli affranchi, SANS AUCUN COURRIER, à dresse ci-contre ;
- ar virement aux érences BIC/IBAN figurant au verso, en indiquant les Références à rappeler s le libellé du ement ;
- En espèces, dans la limite de 300 €, et uniquement au guichet du P indiqué ci-dessus, qu'il accepte ce moyen paiement ;

NE JOINDRE AUCUN COURRIER A VOTRE IEMENT

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

N° Emetteur : 850033
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET
CMP184005040325 *

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME À PAYER EN EUROS 4 143,20

Références :

Poste : 095029

Titre de recette : 10700-2019-1107

TALON DE PAIEMENT €

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

000000107196

850033000159 21100000011070000010950295900806 414320

GESTION DE HALLES ET MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA GARENNE

Saint-Ouen, le 9 août 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **6857572 sur BNP PARIBAS** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois d'août 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{\textit{4.143,20 €}}$$

Émetteur de la créance

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

52 RUE DU GENERAL LECLERC

95320 SAINT LEU LA FORET
Téléphone :
Horaires d'ouverture : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

[RECU le]
19 AOUT 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN
95125 ERMONT

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN

95125 ERMONT
Téléphone : 01.30.72.82.00
Horaires d'ouverture : 8H45-12H15 /13H30-16H00

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Madame, Monsieur,
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10700	2019	172	1341

Adresse de paiement par internet : WWW.TIPI.BUDGET.GOUV.FR
Identifiant collectivité : 10700
Référence : 2019-1341-1

Date d'émission du titre de recette : **30/07/2019**

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
REDEVANCE ANNUELLE 2019-AOUT-01/08/2019-31/08/2019	4 143,20			4 143,20	0,00	4 143,20
TOTAL GÉNÉRAL						4 143,20 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BILLET SANDRA Le Maire

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

N° Emetteur : 850033
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET
CMP218004056171 *

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME À PAYER EN EUROS : 4 143,20

TALON DE PAIEMENT €

Références :

Poste : 095029

Titre de recette : 10700-2019-1341

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

Pour utiliser les autres modes de règlement, voir au verso.

000000107196

850033000159 29100000013410000010950295900806 414320

GESTION DE HALLES ET MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 10 septembre 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **6857614 sur BNP PARIBAS** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois de septembre 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{\textit{4.143,20 €}}$$

Émetteur de la créance

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

52 RUE DU GENERAL LECLERC

95320 SAINT LEU LA FORET
Téléphone :
Horaires d'ouverture : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

RECU le
18 OCT. 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN
95125 ERMONT

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN

95125 ERMONT
Téléphone : 01.30.72.82.00
Horaires d'ouverture : 8H45-12H15 /13H30-16H00

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Madame, Monsieur,
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10700	2019	226	1750

Adresse de paiement par internet : WWW.TIPI.BUDGET.GOUV.FR
Identifiant collectivité : 028694
Référence : 2019-1750-1

Date d'émission du titre de recette : 01/10/2019

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
REDEVANCE ANNUELLE 2019-SEPTEMBRE 2019-01/09/2019-30/09/2019	4 143,20			4 143,20	0,00	4 143,20
TOTAL GÉNÉRAL						4 143,20 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BILLET SANDRA Le Maire

Feuillet 1 sur 1

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

N° Emetteur : 850033
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET
CMP282004038100 *

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME À PAYER EN EUROS : 4 143,20

TALON DE PAIEMENT €

Références :

Poste : 095029

Titre de recette : 10700-2019-1750

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

Pour utiliser les autres modes de règlement, voir au verso.

000000107196

850033000159 98100000017500000010950295900806 414320

GESTION DE HALLES ET MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 10 octobre 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **6857756 sur BNP PARIBAS** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois d'octobre 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

E.G.S. – Siège Social : 33 Ter rue Lécuyer – 93400 SAINT OUEN – Tél : 01 40 11 20 40 – Fax : 01 40 12 63 83
www.egs-sa.com - contact@egs-sa.com
RCS Bobigny 353 514 672 N° Identification TVA : FR 57 353 514 672

GESTION DE HALLES ET MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{4.143,20 €}$$

Emetteur de la créance

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

52 RUE DU GENERAL LECLERC

95320 SAINT LEU LA FORET
Téléphone :
Horaires d'ouverture : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

RECU le
28 OCT. 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN
95125 ERMONT

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN

95125 ERMONT
Téléphone : 01.30.72.82.00
Horaires d'ouverture : 8H45-12H15 /13H30-16H00

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Madame, Monsieur,
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10700	2019	227	1751

Adresse de paiement par internet : WWW.TIPI.BUDGET.GOUV.FR
Identifiant collectivité : 028694
Référence : 2019-1751-1

Date d'émission du titre de recette : **01/10/2019**

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
REDEVANCE ANNUELLE 2019-OCTOBRE-01/10/2019-31/10/2019	4 143,20			4 143,20	0,00	4 143,20
TOTAL GÉNÉRAL						4 143,20 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BILLET SANDRA Le Maire

Feuillet 1 sur 1

N° Emetteur : 850033
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET
CMP290004034682 *

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME À PAYER EN EUROS : 4 143,20

TALON DE PAIEMENT €

Références :

Poste : 095029

Titre de recette : 10700-2019-1751

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

Pour utiliser les autres modes de règlement, voir au verso.

000000107196

850033000159 13100000017510000010950295900806 414320

GESTION DE HALLES ET MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 8 novembre 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **6857766 sur BNP PARIBAS** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois de novembre 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

E.G.S. – Siège Social : 33 Ter rue Lécuyer – 93400 SAINT OUEN – Tél : 01 40 11 20 40 – Fax : 01 40 12 63 83
www.egs-sa.com – contact@egs-sa.com
RCS Bobigny 353 514 672 N° Identification TVA : FR 57 353 514 672

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{\textit{4.143,20 €}}$$

Emetteur de la créance

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

52 RUE DU GENERAL LECLERC

95320 SAINT LEU LA FORET
Téléphone :
Horaires d'ouverture : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

RECU le

14 NOV. 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN
95125 ERMONT

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN

95125 ERMONT
Téléphone : 01 30.72.82.00
Horaires d'ouverture : 8H45-12H15 /13H30-16H00

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Madame, Monsieur,
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10700	2019	259	1886

Adresse de paiement par internet : WWW.TIPI.BUDGET.GOUV.FR
Identifiant collectivité : 028694
Référence : 2019-1886-1

Date d'émission du titre de recette : **25/10/2019**

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
REDEVANCE ANNUELLE 2019-NOVEMBRE-01/11/2019-30/11/2019	4 143,20			4 143,20	0,00	4 143,20
TOTAL GÉNÉRAL						4 143,20 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BILLET SANDRA Le Maire

Feuillet 1 sur 1

N° Emetteur :

*

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME À PAYER EN EUROS :

€

TALON DE PAIEMENT

Références :

Poste :

Titre de recette :

Payé le 31/10/19

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

Pour utiliser les autres modes de règlement, voir au verso.

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 10 décembre 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **8910474 sur BRED** de **4.143,20 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de la concession du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance due pour le mois de décembre 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

PJ : Bordereau de décompte de la redevance.

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance annuelle :

49.718,40 €

Redevance mensuelle :

$$\frac{49.718,40}{12} = \textbf{\textit{4.143,20 €}}$$

Émetteur de la créance

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

52 RUE DU GENERAL LECLERC

95320 SAINT LEU LA FORET
Téléphone :
Horaires d'ouverture : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H30

FC04 \ 82019

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DES SOMMES À PAYER

Ampliation de titre de recette

RECU le
26 DEC. 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN
95125 ERMONT

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CFIP FRANCONVILLE LE PARISIS
BP 95
421 RUE JEAN RICHEPIN

95125 ERMONT
Téléphone : 01.30.72.82 00
Horaires d'ouverture : 8H45-12H15 /13H30-16H00

SA EGS
33 TER RUE LECUYER
93400 SAINT OUEN

Madame, Monsieur,
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10700	2019	294	2091

Adresse de paiement par internet : WWW.TIPI.BUDGET.GOUV.FR
Identifiant collectivité : 028694
Référence : 2019-2091-1

Date d'émission du titre de recette : **26/11/2019**

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
REDEVANCE ANNUELLE 2019-DECEMBRE-01/12/2019 31/12/2019	4 143,20			4 143,20	0,00	4 143,20
TOTAL GÉNÉRAL						4 143,20 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BILLET SANDRA Le Maire

Feuillet 1 sur 1

N° Emetteur :

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME À PAYER EN EUROS :

Références :

Poste :

Titre de recette :

TALON DE PAIEMENT

Payé le 12/12/19

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

Pour utiliser les autres modes de règlement, voir au verso

REDEVANCE PARTICIPATION

SAINT LEU LA FORET

REVEVANCE PARTICIPATION

	MONTANT
EXERCICE 2019	7 695,00 €
TOTAL	7 695,00 €

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

TRESORERIE DE SAINT-LEU
FRANCONVILLE
B.P. 5
95131 FRANCONVILLE LA
GARENNE

Saint-Ouen, le 14 juin 2019

OBJET : Marché Municipal d'Approvisionnement
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, un chèque n° **8910541 sur BRED** de **7.695 Euros** pour nous libérer des sommes dues au titre de l'article 4.1 de l'acte d'engagement relatif au contrat d'affermage pour l'exploitation du Marché Municipal d'Approvisionnement.

Redevance de droit d'entrée due pour l'exercice 2019.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TOLEDANO

E.G.S. – Siège Social : 33 Ter rue Lécuyer – 93400 SAINT OUEN – Tél : 01 40 11 20 40 – Fax : 01 40 12 63 83
www.egs-sa.com – contact@egs-sa.com

TARIF DE DROITS DE PLACE

GESTION DE HALLES ET MARCHES FORAINS

CONCESSIONS - AFFERMAGE DES MARCHES PUBLICS FORAINS
REGIES INTERESSEES - ORGANISATION DE FOIRES ET SALONS

Madame Sandra BILLET
Maire de Saint-Leu-la Forêt
Hôtel de Ville
52 rue du Général Leclerc
95320 SAINT-LEU-LA-FORET

Saint-Ouen, le 8 novembre 2018

CONCERNE : *Marché d'approvisionnement de Saint-Leu-la-Forêt*
OBJET : *Réactualisation de la redevance et du tarif des droits de place*

Madame le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter la réactualisation de la redevance versée à la Ville et du tarif des droits de place applicable aux usagers, conformément au Contrat d'affermage du service public pour la gestion du Marché d'approvisionnement de Saint-Leu-la-Forêt.

Il ressort de l'article 4-2 que la réactualisation est prévue, à compter du 1er janvier 2019.

Pour mémoire, cette réactualisation prévue annuellement peut être, ou pas, présentée au Conseil Municipal. Dans le cas où la Ville dérogerait à l'application de la formule, en plus ou en moins, une délibération du Conseil Municipal est à prendre.

Vous remerciant par avance de la suite que vous voudrez bien donner à ma demande,

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement -

Maurice TOLEDANO

PJ : *Calcul du coefficient de réactualisation*
Redevance versée à la Ville
Tarif des droits de place

E.G.S. – Siège Social : 33 Ter rue Lécuyer – 93400 SAINT OUEN – Tél : 01 40 11 20 40 - Fax : 01 40 12 63 83
www.egs-sa.com - contact@egs-sa.com

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORÊT

CALCUL DU COEFFICIENT DE VARIATION DE LA REDEVANCE ET DU TARIF DES DROITS DE PLACE

ICHT (0) = 112,20 Indice du mois de décembre 2016
FSD1 (0) = 126,50 Indice du mois d'avril 2017

Source : Contrat d'affermage

ICHT(N) = 115,00 Indice du mois de juin 2018
FSD1(N) = 135,80 Indice du mois de septembre 2018

Source : site Internet www.lemoniteur-expert.com (S)

$$K = 0{,}15 + 0{,}55 \frac{ICHT\,(N)}{ICHT\,(0)} + 0{,}30 \frac{FSD1(N)}{FSD1(0)}$$

$$K = 0{,}15 + 0{,}55 \frac{115{,}00}{112{,}20} + 0{,}30 \frac{135{,}80}{126{,}50}$$

Soit : K paramètre de réactualisation ***1,0358***

Soit une augmentation à compter du 1er janvier 2019 de :

$$\frac{1{,}0358 - 1{,}0000}{1{,}0000} \times 100 = \mathbf{3{,}58\%}$$

BORDEREAU DE CALCUL

$$0{,}15 \quad \text{partie fixe} = 0{,}1500$$

$$0{,}55 \quad \frac{115}{112{,}2} = 0{,}5637$$

$$0{,}30 \quad \frac{135{,}8}{126{,}5} = 0{,}3221$$

$$K = \boxed{\textit{1,0358}}$$

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORÊT

BORDEREAU DE DECOMPTE DE LA REDEVANCE

A compter du 1er janvier 2019

Redevance à l'origine : 48.000,00 €

Source : contrat d'affermage

Redevance actualisée = | Redevance d'orgine x coefficient de réactualisation |

Soit : 48 000,00 € x 1,0358 = **49 718,40 €**

Redevance annuelle **:** 49 718,40 €

Redevance mensuelle **:**

$$\frac{49\,718{,}40}{12} = \textbf{4 143,20 €}$$

TARIF DES DROITS DE PLACE

Applicable au 1er janvier 2019

Tarif réactualisé =	tarif d'origine	x	**1,0358**

	tarif d'origine en euro	**tarif réactualisé**
Place couverte de 2m x 2m. avec table et tréteaux, jusqu'à 6 m. de facade	4,26	**4,41**
au-delà de 6m. de facade, la place de 2m.x 2m.	4,95	**5,13**
place à découvert, le mètre linéaire de façade	1,42	**1,47**
table supplémentaire	1,42	**1,47**
supplément pour place d'angle	1,42	**1,47**
droit de déchargement :		
voiture ou camion	1,42	**1,47**
voiture à bras	0,69	**0,71**
Fourniture de sacs poubelles (à l'unité)	0,16	**0,17**

	tarif d'origine en euro	**tarif réactualisé**
Taxe d'Animation		
Commerçants "volants"	3,20	**3,31**
Commerçants "abonnés"	4,80	**4,97**

Saint-Leu-la-Forêt

LE MONITEUR.fr

Document généré le 08/11/2018 à 14:38:29

INDICES-INDEX : Détails d'un paramètre

FSD - Frais et services divers

FSD1 - Frais et services divers - modèle de référence n°1

Base 100 en juillet 2004

COMPOSITION

Cet index est composé :

Origine : DGCCRF - INSEE (communiqué paru au BOCCRF du 30 septembre 2004).

Composition : premier modèle proposé en remplacement de l'indice PSD A, composé de :
79% de l'indice EBI (correspondant à l'indice de prix à la production dans l'industrie "Ensemble énergie, biens intermédiaires" de l'Insee) code : 00-04-00
21% de l'indice TCH (correspondant à l'indice de prix à la consommation "Transport, communications et hôtellerie" de l'Insee) code : 4566E

HISTORIQUE / ANNÉE 2018

2018	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	129,8	130,6	131,5	131,5	132,1	132,9	134,5	135,3	135,8			
DML	28/02/18	30/03/18	30/04/18	31/05/18	29/06/18	25/07/18	31/08/18	28/09/18	26/10/18			

2017	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	128,4	128,2	126,8	126,5	125,1	124,7	124,8	125,5	126,3	126,8	128,4	128,9
DML	28/02/17	31/03/17	28/04/17	31/05/17	30/06/17	25/07/17	31/08/17	29/09/17	31/10/17	30/11/17	22/12/17	31/01/18

2016	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.

2016	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	- 120,7	- 119,6	- 120,5	- 120,3	- 120,6	- 122,0	- 122,0	- 121,7	- 122,6	- 124,7	- 125,6	- 126,4
DML	29/02/16	31/03/16	02/05/16	03/06/16	30/06/16	27/07/16	31/08/16	30/09/16	28/10/16	30/11/16	21/12/16	31/01/17

2015	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
										- 124,5	- 123,8	- 121,6
DML										27/11/15	18/12/15	29/01/16

P : valeur provisoire
R : valeur rectifiée
D : valeur définitive

DML : date de mise en ligne
JO : date de publication au Journal officiel
INSEE : date de publication Insee

LE MONITEUR.fr

Document généré le 08/11/2018 à 14:34:56

INDICES-INDEX : Détails d'un paramètre

ICHT - Coût horaire du travail

ICHT-G - Commerce

Base 100 décembre 2008

COMPOSITION

Cet index est composé :

Origine: Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).
L'indice ICHT-G est un indice de coût horaire du travail, tous salariés, dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles. Il fait partie de la nouvelle série de 14 indices de l'ICHT révision 2009 (base 100 décembre 2008).
Cet indice est mensuel, mais est diffusé par l'Insee chaque trimestre.
Dans la définition de la NAF rév. 2, 2008, il est indiqué: "Cette section comprend le commerce de gros et de détail (vente sans transformation) de tout type de marchandises et la prestation de services liés à la vente de marchandises. Le commerce de gros et le commerce de détail sont les étapes finales de la distribution de marchandises. La réparation de véhicules automobiles et de motocycles est également comprise dans cette section."

HISTORIQUE / ANNÉE 2018

2018	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	113,6	113,8	114,1	114,4	114,7	115,0						
DML	10/07/18	10/07/18	10/07/18	10/10/18	10/10/18	10/10/18						

2017	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	112,3	112,3	112,3	112,4	112,5	112,6	112,7	112,8	112,9	113,1	113,2	113,4
DML	07/07/17	07/07/17	07/07/17	06/10/17	06/10/17	06/10/17	10/01/18	10/01/18	10/01/18	10/04/18	10/04/18	10/04/18

2016	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.

2016	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	110,5	110,8	111,0	111,2	111,3	111,5	111,6	111,7	111,8	112,0	112,1	112,2
DML	08/07/16	08/07/16	08/07/16	07/10/16	07/10/16	07/10/16	09/01/17	09/01/17	09/01/17	07/04/17	07/04/17	07/04/17

2015	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
							109,9	110,0	110,1	110,2	110,2	110,3
DML							11/01/16	11/01/16	11/01/16	07/04/16	07/04/16	07/04/16

P : valeur provisoire
R : valeur rectifiée
D : valeur définitive

DML : date de mise en ligne
JO : date de publication au Journal officiel
INSEE : date de publication Insee

REPARTITION DES PROFESSIONS

SAINT LEU LA FORET
REPARTITION DES PROFESSIONS
2019

PROFESSIONS	NOMBRE	%
AIL-CITRONS	1	2,78%
BOF	2	5,56%
BOUCHER	2	5,56%
BOUCHER - CHEVALIN	1	2,78%
BOUCHER-TRIPIER	1	2,78%
BOULANGER	1	2,78%
BUVETTE	1	2,78%
CHAMPIGNONS	2	5,56%
CHARCUTIER	1	2,78%
CHARCUTIER TRAITEUR	2	5,56%
FLEURISTE	1	2,78%
FROMAGES	1	2,78%
FRUITS ET LEGUMES	4	11,11%
FRUITS ET LEGUMES BIO	1	2,78%
FRUITS ET LEGUMES SECS	1	2,78%
MARAICHER	3	8,33%
OSTREICULTEUR	1	2,78%
PATISSERIE	1	2,78%
POISSONNERIE	3	8,33%
PRODUCTEUR DE FLEURS	1	2,78%
PRODUITS ITALIENS	1	2,78%
TRAITEUR	1	2,78%
TRAITEUR MAROCAINS	1	2,78%
VOLAILLER	2	5,56%
TOTAL	36	100,00%

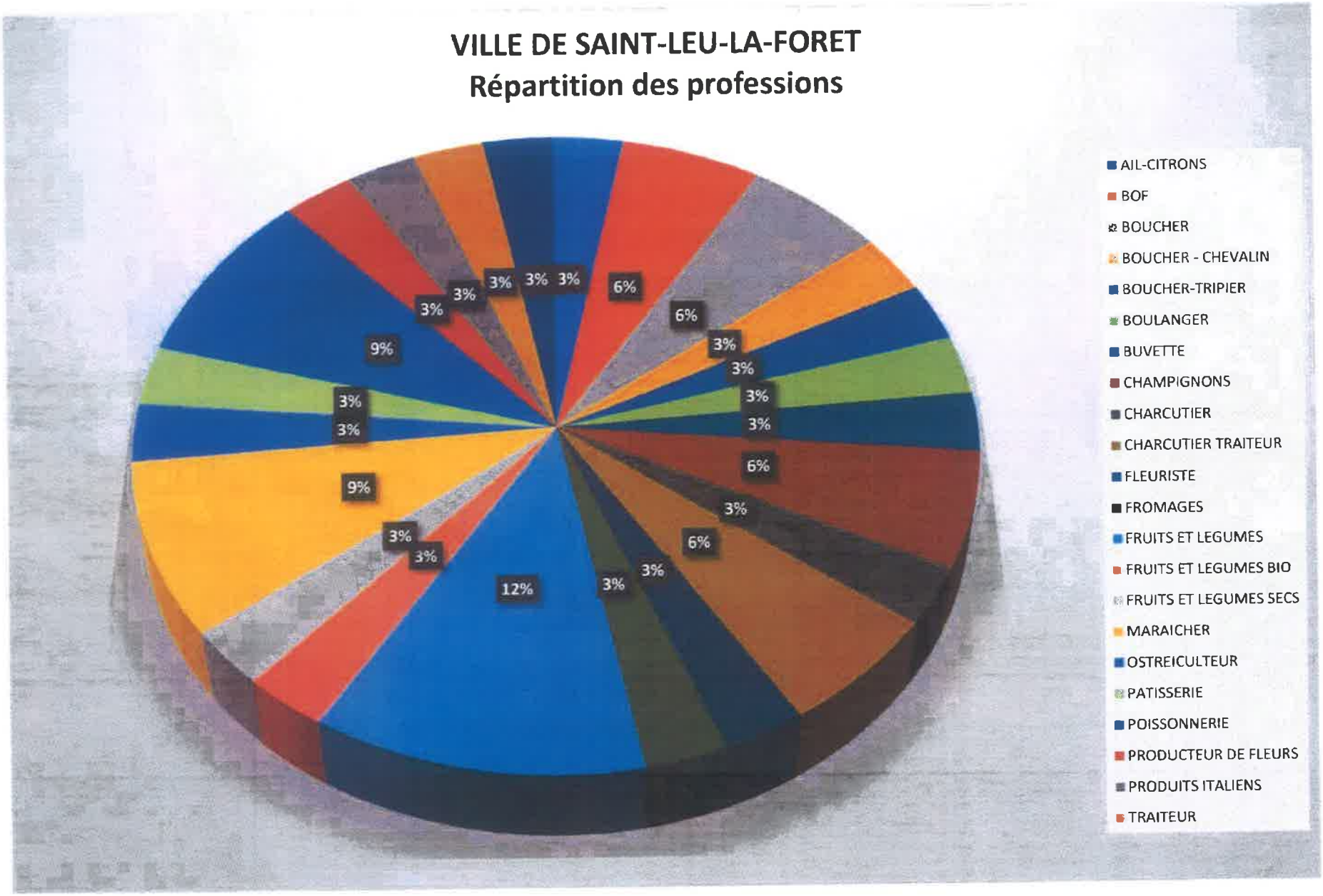
VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET
Répartition des professions
3%
6%
6%
3%
3%
3%
3%
6%
3%
6%
3%
12%
3%
3%
6%
3%
3%
9%
3%
3%
9%
3%
3%
AIL-CITRONS
BOF
BOUCHER
BOUCHER - CHEVALIN
BOUCHER-TRIPIER
BOULANGER
BUVETTE
CHAMPIGNONS
CHARCUTIER
CHARCUTIER TRAITEUR
FLEURISTE
FROMAGES
FRUITS ET LEGUMES
FRUITS ET LEGUMES BIO
FRUITS ET LEGUMES SECS
MARAICHER
OSTREICULTEUR
PATISSERIE
POISSONNERIE
PRODUCTEUR DE FLEURS
PRODUITS ITALIENS
TRAITEUR

LISTE DES COMMERCANTS

24/01/2020

Liste des commerçants abonnés

Marché : PLACE DE LA MAIRIE **Présenece Théorique : 2 par semaine**

Nom / RC	Adresse	Profession	Début	Fin Activité	Métrage	Angle
BASTIDE FABRICE		FRUITS ET LEGUMES	08/10/2014	/ /	18.00	
BERNIER FRANCK		POISSONNERIE	30/03/2009	07/10/2012	8.00	
BEUVARD CHRISTINE		VOLAILLER	01/01/2001	07/04/2014	12.00	
BIAUZON JORDAN		CHARCUTIER TRAITEUR	27/08/2017	/ /	11.00	
BOURGIS FRANCK		BOUCHER	14/12/2008	/ /	6.00	
BOURGUIGNON MICHEL		FRUITS ET LEGUMES	26/03/2013	18/11/2014	12.00	
BROUSSIER YVES		POISSONNERIE	01/03/2010	01/07/2015	8.00	
BRUNET ANNIE		CHARCUTIER	01/01/2001	27/08/2017	11.00	
CABANNE ALAIN		FRUITS ET LEGUMES	01/01/2001	07/10/2014	16.00	
CHATEAUNEUF THIERRY		BOF	26/08/2016	/ /	9.00	
CHIRON LAURENT		OSTREICULTEUR	28/09/2008	/ /	6.00	
CIERLOT PATRICK		VOLAILLER	01/01/2001	/ /	6.00	
CORAD JEANNE		ROTISSEUR-PLATS CUISINES	18/05/2010	16/12/2013	2.00	
COUTO (PINTO) EMILIE		MARAICHER	02/07/2014	/ /	12.00	

Marché : PLACE DE LA MAIRIE — Présenece Théorique : 2 par semaine

Nom / RC	Adresse	Profession	Début	Fin Activité	Métrage	Angle
DECAUX ALAIN		BOF	01/01/2001	/ /	8.00	
DEHUD GUY		MARAICHER	01/01/2001	/ /	5.00	
DELAHOUSSE CATHERINE		CHARCUTIER	01/01/2001	/ /	8.00	
DELAINE DAVID		BOUCHER - CHEVALIN	05/12/2015	/ /	8.00	
DJEGHALI BRAHIM		FRUITS ET LEGUMES	07/11/2011	25/03/2013	12.00	
FAUVEAU JACQUES		PRODUCTEUR DE FLEURS	01/01/2001	/ /	12.00	
FAUVEAUX LUC		BOUCHER-CHARCUTIER	01/01/2001	02/06/2017	8.00	
FERNANDEZ EMMANUEL		FRUITS ET LEGUMES	05/07/2012	25/02/2013	12.00	
GARZARO JEAN-DENIS		BOULANGER	23/05/2011	/ /	8.00	
GHERAB JOHANNA		CAFETERIAT	22/10/2015	31/12/2016	11.00	
GINOUVEZ JEAN PAUL		CHARCUTIER TRAITEUR	03/09/2007	/ /	10.00	
GOUSSAUD MARC			21/10/2019	/ /	11.00	
GOUSSAUD SEBASTIEN		VOLAILLER	08/10/2018	/ /	14.00	
GUAY -TORRADO GILDA		FLEURISTE	18/05/2010	01/07/2018	13.00	
GUEDJ VIRGINIE		PATISSERIE	22/10/2019	/ /	4.00	

Marché : PLACE DE LA MAIRIE — Présenece Théorique : 2 par semaine

Nom / RC	Adresse	Profession	Début	Fin Activité	Métrage	Angle
HERBILLE DIDIER		FRUITS ET LEGUMES	12/03/2013	18/12/2015	11.00	
HORNEC PHILIPPE		BOUCHER	01/01/2001	/ /	10.00	
JONOT RICHARD		MARAICHER	01/01/2001	30/06/2014	17.00	
JUNOD FRANCK		POISSONNERIE	14/09/2009	/ /	14.00	
KERBACH HAMID		FRUITS ET LEGUMES SECS	01/07/2008	/ /	9.00	
KHLIFI ABDELKADER		OLIVES	16/06/2014	16/06/2014	0.00	
LAHOREAU ANTOINE		FRUITS ET LEGUMES	01/01/2017	05/03/2017	23.00	
LAVARDE SYLVIE		VOLAILLER	07/04/2014	21/10/2019	11.00	
LAYADI ABDELMALEK		FLEURISTE	03/03/2008	/ /	9.00	
LAYADI FATMA ZOHRA		PATISSERIE ORIENTALE	02/01/2012	16/07/2012	4.00	
LEMOSQUET GERARD		BOULANGER	01/08/2011	06/05/2013	10.00	
LOPES DELPHINE		CHAMPIGNONS	07/05/2018	/ /	10.00	
LOUZOUN ILAN			07/05/2018	08/10/2018	11.00	
LY CUONG LAURENT		POISSONNERIE	09/07/2007	/ /	14.00	
MACHU NICOLAS		BOF	24/10/2015	10/03/2016	9.00	

Marché : PLACE DE LA MAIRIE

Présenece Théorique : 2 par semaine

Nom / RC	Adresse	Profession	Début	Fin Activité	Métrage	Angle
MAHIOU KARIM		PTAO	16/07/2013	21/10/2013	10.00	
MALEFOND HUGUES		FLEURISTE	18/06/2019	31/12/2019	9.00	
MASSONI STEPHANE		FRUITS ET LEGUMES BIO	09/04/2017	/ /	23.00	
MOOROOVEN AURELIE		TRAITEUR MAURICIEN	27/02/2012	07/04/2014	6.00	
MORNON ALEXANDRE		BUVETTE	08/10/2018	/ /	11.00	
MUZARD MONIQUE		BOF	01/01/2001	22/07/2015	12.00	
OUMESSAD ISMAIL		FRUITS ET LEGUMES	29/09/2008	/ /	13.00	
PAQUET DAVID		BOUCHER - CHEVALIN	01/01/2001	16/12/2013	6.00	
PAREY JEROME		BOF	01/09/2008	01/01/2015	12.00	
PEZZOLI JEAN LOUIS		CHAMPIGNONS	01/01/2001	06/05/2018	10.00	
PIE PASCAL		FRUITS ET LEGUMES	17/12/2015	/ /	11.00	
POINCINET JEAN-FRANCOIS		FRUITS ET LEGUMES	04/01/2010	31/12/2016	23.00	
RAO STEVE		FROMAGES	01/01/2015	/ /	12.00	
REMY DOMINIQUE		BUVETTE	01/01/2017	06/05/2018	11.00	
RIGNEAU STEPHANE		BOUCHER-TRIPIER	03/06/2017	/ /	8.00	

Marché : PLACE DE LA MAIRIE

Présenece Théorique : 2 par semaine

Nom / RC	Adresse	Profession	Début Fin Activité	Métrage	Angle
ROBERT HENRI		AIL-CITRONS	01/01/2001 / /	12.00	
ROULLEAUX ANTHONY		FRUITS ET LEGUMES	01/01/2001 / /	16.00	
ROUSSEAU PHILIPPE		VOLAILLER-ROTISSEUR	01/01/2001 08/10/2018	14.00	
ROUSSEL ERIC		MARAICHER	11/05/2009 / /	13.00	
SAE LIM WICHAI		TRAITEUR	23/07/2007 / /	4.00	
SARSOURA TAIKA		TRAITEUR MAROCAINS	21/05/2017 / /	7.00	
SELO BRUNO		POISSONNERIE	23/04/2017 / /	12.00	
STOJANOVIC THERESE		FRUITS ET LEGUMES	01/01/2001 01/07/2013	10.00	
TAVARES ISABELLE		PRODUITS ITALIENS	17/09/2007 / /	11.00	
THINARD GREGORY		BOF	11/03/2016 11/03/2016	9.00	
TILKI ELIF		TRAITEUR TURC	01/01/2020 / /	5.00	
VALENTIN ERIC		POISSONNERIE	29/08/2015 17/11/2016	12.00	
ZAMORA LIONEL		BOUCHER - CHEVALIN	01/01/2001 26/08/2019	4.00	

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS DE MARCHE

Saint-Leu la-Forêt

INVITATION

Pour destination : *Pour la municipalité : M. Vandamme*
Pour EGS : MM. Tolédano, Zékri
Pour les Commerçants : MM Junot – Rouleaux et Rousseau

Pour information : *Mme Codron, Directrice de Cabinet*

Saint-Leu-la-Forêt, le 21 mars 2019

Réunion Marché

Mercredi 10 avril 2019

à 13h30

En mairie – Bureau de la Directrice de Cabinet

Ordre du jour :

- Point sur les animations 2019
- Questions diverses

Comptant sur votre présence
Bien cordialement

P/le Maire
L'adjoint délégué au Commerce

Arnaud VANDAMME

Saint-Leu
Une histoire, un avenir
la-Forêt

RECU le
18 OCT. 2019

Monsieur Maurice Toledano
Directeur
Société EGS
33 ter rue Lécuyer
93400 Saint Ouen

Direction des affaires juridiques et du développement économique

Saint-Leu-la-Forêt, le 15/10/2019

Objet : marché municipal d'approvisionnement – compte d'exploitation 2018

Dossier suivi par Nathalie Adou
Tél. : 01.30.40.22.08

Lettre recommandée avec AR 2C 138 286 6848 2

Monsieur le Directeur,

La commission consultative des services publics locaux examinera, comme tous les ans, le compte d'exploitation relatif au marché d'approvisionnement de la ville.

Aussi, je vous serais obligé de bien vouloir participer à la réunion de cette commission le :

Lundi 18 novembre 2019

à 11 heures

Salle des commissions en mairie

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

MAIRIE de ST-LEU-LA-F (VAL D'OISE)

Sandra Billet

ANIMATION ET PUBLICITE

GESTION DE HALLES
ET
MARCHES FORAINS

VILLE DE SAINT LEU LA FORET

MARCHE
PLACE DE LA MAIRIE

ANIMATION – PUBLICITE

ARRÊTE DE COMPTE 2019

Solde créditeur au 31/12/2018	***4 108,07***	
RECETTES		
Cotisations commerçants du 01/01/2019 au 31/12/2019	20 082,91	
DEPENSES		23 611,17
Solde créditeur au 31/12/2019		**579,81**
BALANCE	*24 190,98*	*24 190,98*

VILLE DE SAINT LEU LA FORET

ANIMATION ET PUBLICITE

RECETTES 2019

Commerçants abonnés

Période	Montant HT
JANVIER	2 147,04
FÉVRIER	1 431,36
MARS	1 431,36
AVRIL	1 431,36
MAI	1 431,36
JUIN	1 451,24
JUILLET	2 206,68
AOÛT	1 451,24
SEPTEMBRE	1 431,36
OCTOBRE	1 411,48
NOVEMBRE	1 431,36
DÉCEMBRE	1 431,36
Totalisation abonnés	18 687,20

Commerçants volants

Période	Montant HT
JANVIER	198,60
FÉVRIER	244,94
MARS	261,49
AVRIL	152,26
MAI	211,84
JUIN	188,67
JUILLET	162,19
AOÛT	115,85
SEPTEMBRE	225,08

OCTOBRE	228,39
NOVEMBRE	244,94
DÉCEMBRE	218,46
Totalisation volants	**2 452,71**
Recettes diverses	0,00
Totalisation recettes diverses	**0,00**
Totalisation globale	21 139,91
Frais de gestion 5 %	-1 057,00
Recette nette	**20 082,91**

VILLE DE SAINT LEU LA FORET

ANIMATION ET PUBLICITE

DEPENSES 2019

Date	Libelle	Montant HT
16/02/2019	fete du Mimosa	910,00
25/01/2019	Deco-fete	231,60
20/02/2019	Aux mille et une fleurs	2 860,00
07/02/2019	Aux mille et une fleurs	60,00
14/01/2019	Colibri	26,00
18/01/2019	Pixeprint	105,80
05/02/2019	Deco-fete	600,00
25/05/2019	fete des Meres	790,00
05/06/2019	Deco-fete	250,00
19/06/2019	Colibri	370,00
20/05/2019	Universal beauty	4 259,50
13/10/2019	La chaine du froid	760,00
06/06/2019	Imprim embal deco	3 820,00
23/09/2019	Colibri	382,59
23/11/2019	Fete du beaujolais	970,00
30/11/2019	CHRTL	3 024,00
04/11/2019	Colibri	39,50
08/11/2019	Colibri	280,00
14/11/2019	Deco-fete	656,00
14/12/2019	Animation de Noel	380,00
03/12/2019	CED	867,84
06/12/2019	Colibri	136,34
06/12/2019	Colibri	52,00
23/12/2019	DSO	790,00
27/12/2019	Bons d achat	560,00
31/12/2019	Bons d achat	430,00
	TOTAL GENERAL	**23 611,17**

ASSURANCES

Paris, le 12/01/2018

Société E.G.S.
33 Ter, rue Lecuyer

93400 SAINT OUEN.

ATTESTATION

9712

La compagnie AXA France 26, rue Drouot 75458 PARIS CEDEX 09, certifie que l'assuré :

Société E.G.S. 33 Ter rue Lecuyer, 93400 SAINT OUEN,

a souscrit un contrat d'assurance **4347492004** garantissant les locaux professionnels situés :

- Marché Communal – Av du General Leclerc,
95320 ST LEU LA FORET

dans lesquels il exerce l'activité de gestion du marché pour les risques suivants :

INCENDIE et risques annexes
DEGAT DES EAUX et gel
VOL
BRIS DES GLACES

Cette attestation est valable du 01/01/2019 au 31/12/2019.

En foi de quoi, nous délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Pr. SITEUK ASSURANCES

PEFC 10-31-1847 / Certifié PEFC / pefc-france.org
Réf. 760193 08 2017 SGI

Paris, le 02/05/2019

Société E.G.S.
33 Ter, rue Lecuyer

93400 SAINT OUEN.

9712.

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE.

Nous certifions que la Société E.G.S. est assurée en RESPONSABILITE CIVILE par contrat 4531046704 auprès de la compagnie AXA France 26, rue Drouot 75458 PARIS CEDEX 09, pour les activités suivantes :

Concessionnaire de marchés communaux et de parkings communaux.

Cette attestation est valable pour la période du 01/01/2019 au 01/01/2020

En foi de quoi, nous délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Pr. SITRUK ASSURANCES

PEFC 10-31-1047 / Certifié PEFC / pefc-france.org
Réf. 760193 06 2017 (B SG)

L'article 3.2 des conditions générales est abrogé et remplacé comme suit :

Par dérogation à l'article 4.23 des conditions générales, sont garantis les dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel ou qui sont la conséquence d'un dommage corporel ou matériel non garanti.

SANS PREJUDICE DES EXCLUSIONS PREVUES PAR AILLEURS, DEMEURENT EXCLUS DE LA GARANTIE :

- **les conséquences pécuniaires d'un défaut ou d'une insuffisance de performance ou de rendement par rapport aux spécifications techniques définies au marché lorsque cette insuffisance ou ce défaut résulte :**
  - **soit de l'absence de tests ou essais lors de la livraison du produit ou alors que ceux- ci n'ont pas été jugés satisfaisants,**
  - **soit de l'insuffisance des moyens humains et techniques mis en œuvre par l'assuré pour remplir ses engagements,**
  - **soit de l'impossibilité d'atteindre la performance ou le rendement promis en raison de l'état des connaissances techniques et scientifiques acquises lors de la signature du marché par l'assuré.**

- **Les conséquences de l'inexécution de la prestation ou de la non livraison du produit**

Toutefois, par dérogation partielle à l'article 4.29 des conditions générales, demeurent garantis les dommages immatériels non consécutifs résultant d'un retard dans la fourniture de produits ou dans l'exécution de la prestation lorsqu'il a pour origine :

- un accident
- une erreur dans l'exécution de la prestation

- **Les conséquences pécuniaires résultant :**

. de malversation , escroquerie, création frauduleuse de fichiers professionnels,

. de la transmission prohibée d'informations confidentielles visées par la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée « Informatiques et Libertés »

opérées par l'assuré, ses représentants légaux, ses dirigeants ou avec leur complicité.

Cette garantie est accordée à concurrence du montant indiqué dans le tableau « Montant des garanties et des franchises » des présentes conditions particulières.

Garanties et franchises

Montant des garanties et des franchises

(« Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 6.3 des conditions générales.)

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES	FRANCHISES par sinistre

Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**9.000.000 €** par année d'assurance	
Dont : • **Dommages corporels** • **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**9.000.000 €** par année d'assurance **1.200.000 €** par année d'assurance	**NEANT** **380 €**
Autres garanties :		
Faute inexcusable (dommages corporels) (article 2.1 des conditions générales)	**1.000.000 €** par année d'assurance	**380 €**
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus) (article 3.1 des conditions générales)	**750.000 €** par année d'assurance	**2500 €**
Dommages immatériels non consécutifs (article 3.2 des conditions générales) ou (selon extension aux conditions particulières)	**150.000 €** par année d'assurance	2000€
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	**150.000 €** par sinistre	**1500 €**
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	**30.000 €** par sinistre	**1.200 €**
RC Dépositaire (selon extension aux conditions particulières)	**25.000 €** par sinistre	**120 €**
Défense (art 5 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu	Selon la franchise de la garantie mise en jeu
Recours (art 5 des conditions générales)	20.000 € par litige	Seuil d'intervention : **380 €**

CONDITIONS D OCTROI DE LA GARANTIE

L ASSURE S ENGAGE A RESPECTER L ENSEMBLE DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES PREVUES POUR L' EXPLOITATION DES RISQUE DONT IL A LA CONCESSION.

ELECTRICITE

ELECTRICITE

MOIS	MONTANT
Janvier 2018	- 1 217,96 €
Février 2018	1 126,20 €
Juillet 2018	9 239,66 €
Octobre 2018	2 295,51 €
Novembre 2018	945,54 €
Décembre 2018	927,44 €
TOTAL	**13 316,39 €**

Bilan de facturation ELECTRICITE **Site : ST LEU LA FORET**

RAE : 30002121960678
Identifiant de facturation : 1-8LQMD8S
Réf. compte commercial : 1-AV-1528
Réf. Contrat : 1-8LRNWG2 **Code site :**
Adresse du site : MARCHE EGS S A
54 RUE DU GENERAL LECLERC 95320 ST LEU LA FORET

Du Au
Période de production :
Date d'édition : 28/01/2020

Acheminement (TURPE) | C4 Clients BTA > 36 kVA

		Fourniture				Acheminement						Taxes et Contributions					TVA		
Mois facturation	**Conso facturée (kWh)**	Part Abt (Euros HT)	Energie Active (Euros HT)	**Total Fourniture (Euros HT)**	*Prix Moyen Fourniture (€/MWh HT)*	**Total URD (Euros HT)**	dont *énergie réactive* (Euros HT)	dont *dép.* (Euros HT)	*Prix Moyen URD (€/MWh HT)*	**Total Fourn. /Ach. (Euros HT)**	*Prix Moyen global (€/MWh HT)*	**Taxes locales (Euros HT)**	CSPE (Euros HT)	CTA (Euros HT)	**Total Taxes Contributions (Euros HT)**	**Divers (Euros HT)**	**Total HTVA (Euros)**	**Total TVA (Euros)**	**Total TTC (Euros)**
JANVIER 2019	-9 195	-40,65	-519,86	-560,51	*60,96*	1 482,02	*0,00*	*0,00*	*-161,18*	921,51	*-100,22*	-28,14	-206,88	-40,95	-275,97	-1 863,50	-1 217,96	-243,58	-1 461,54
FÉVRIER 2019	8 571	0,00	484,70	484,70	*56,55*	381,48	*0,00*	*0,00*	*44,51*	866,18	*101,06*	26,23	192,84	40,95	260,02	0,00	1 126,20	225,24	1 351,44
JUILLET 2019	56 873	286,48	3 855,83	4 142,31	*73,09*	3 367,27	*0,00*	*0,00*	*59,42*	7 509,58	*132,51*	173,53	1 275,15	281,40	1 730,08	0,00	9 239,66	1 847,96	11 087,62
OCTOBRE 2019	18 505	107,43	747,51	854,94	*46,20*	845,05	*0,00*	*0,00*	*45,67*	1 699,99	*91,87*	56,66	416,36	122,50	595,52	0,00	2 295,51	459,11	2 754,62
NOVEMBRE 2019	6 988	35,81	417,84	453,65	*64,92*	272,67	*0,00*	*0,00*	*39,02*	726,32	*103,94*	21,40	157,23	40,59	219,22	0,00	945,54	189,09	1 134,63
DÉCEMBRE 2019	4 538	35,81	405,41	441,22	*97,23*	328,28	*0,00*	*0,00*	*72,34*	769,50	*169,57*	13,89	102,11	41,94	157,94	0,00	927,44	185,49	1 112,93
Total	86 080	424,88	5 391,43	5 816,31	*67,57*	6 676,77	*0,00*	*0,00*	*77,56*	12 493,08	*145,13*	263,57	1 936,81	486,43	2 686,81	-1 863,50	13 316,39	2 663,31	15 979,70

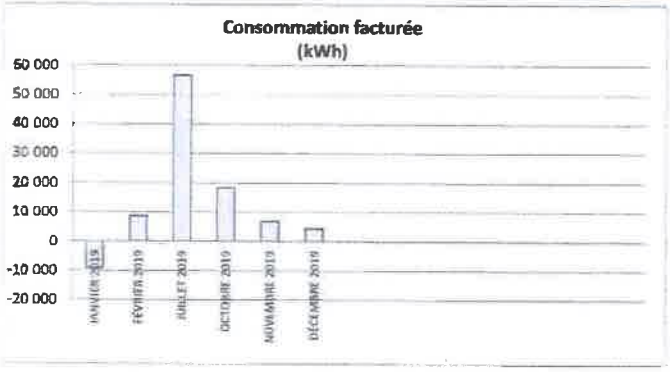

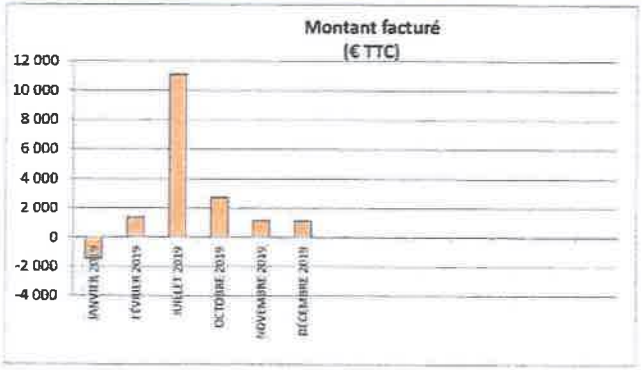

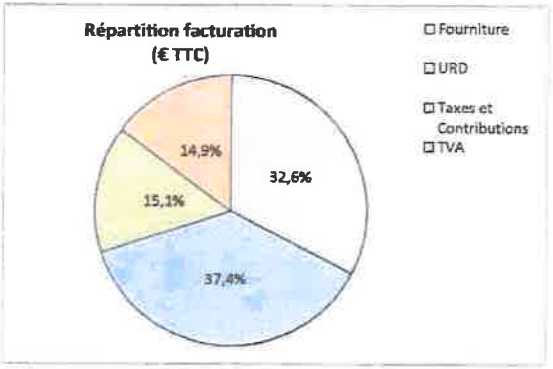

Les données restituées dans ce feuillet sont issues du contrat entre EDF Commerce et le client nommé ci-dessus.
Les données chiffrées, en particulier celles concernant les prix, sont strictement confidentielles et ne peuvent être communiquées à des tiers sans l'accord d'EDF Commerce

EDF

Edition de facturation ELECTRICITE : Site : ST-LEU LA FORET

Du Au

RAE : 30002121960578
Identifiant de facturation : 1-6LQMD86
Réf. compte commercial : 1-AV-1528
Réf. Contrat : 1-6LRNWG2 **Code site :**
Adresse du site : MARCHE EGS S A
54 RUE DU GENERAL LECLERC 95320 ST LEU LA FORET

Période de production :
Date d'édition : 28/01/2020

Acheminement (TURPE) :	C4 Clients BTA < 36 kVA											
Puissances souscrites par poste horosaisonnier (kVA) au : 13/12/2018												
POINTE	HPH	HCH	HPD	HCD	HPE	HCE	JA	Pointe Mobile	HH	HD	Unique	
	120	120			120	120						

Date facture	Réf Facture	Début de période de conso.	Fin de période de conso	Type de facture	Fourniture: Conso facturée (kWh)	Fourniture: Part Abt (Euros HT)	Fourniture: Energie Active (Euros HT)	Fourniture: Total Fournitures (Euros HT)	Fourniture: Prix Moyen Fourniture (€/MWh HT)	Acheminement: Total URD (Euros HT)	Acheminement: dont énergie réactive (Euros HT)	Acheminement: dont dép (Euros HT)	Acheminement: Prix Moyen URD (€/MWh HT)	Total Fourn. Mob. (Euros HT)	Fourn. Mob. (€/MWh HT)	Taxes et Contributions: Taxes locales (Euros HT)	Taxes et Contributions: CSPE (Euros HT)	Taxes et Contributions: CTA (Euros HT)	Taxes et Contributions: Total Taxes Contributions (Euros HT)	Divers (Euros HT)	TVA: Total HTVA (Euros)	TVA: Total TVA (Euros)	TVA: Total TTC (Euros)
02/01/2019	1009732411O	12/11/2018	02/01/2019	Estimé	10 080	40,65	563,21	603,86	59,91	550,27	0,00	0,00	54,59	1 154,13	114,50	30,84	226,80	39,64	297,28	0,00	1 451,41	290,28	1 741,70
17/01/2019	1009872822J	12/11/2018	02/01/2019	Estimé	-10 080	-40,65	-563,21	-603,86	59,91	-550,27	0,00	0,00	-54,59	-1 153,13	114,50	-30,84	-226,80	-39,64	-297,28	0,00	-1 450,41	-290,28	-1 740,70
17/01/2019	1009872843P	12/10/2018	02/12/2018	Estimé	-9 195	-40,65	-519,80	-560,51	60,96	-501,46	0,00	0,00	-54,53	-1 061,97	115,47	-28,14	-206,80	-40,95	-275,97	-732,94	-1 217,98	-349,56	-1 567,54
02/02/2019	1009943888B	12/10/2018	30/11/2018	Estimé	8 571	0,00	464,70	464,70	58,55	391,48	0,00	0,00	44,51	856,18	101,08	26,23	192,84	40,95	260,02	0,00	1 120,20	225,24	1 351,44
02/07/2019	1009945879J			Relevé	0	0,00	0,00	0,00		263,00	0,00	0,00		263,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263,00	53,00	316,00
11/07/2019	1009954719J	12/12/2018	11/07/2019	Estimé	56 756	286,45	3 862,29	4 148,77	73,09	3 102,27	0,00	0,00	54,66	7 251,04	127,75	173,80	1 277,08	281,46	1 732,28	0,00	8 982,32	1 786,69	10 769,01
31/07/2019	1009973S871J	12/11/2018	30/11/2018	Relevé	-86	0,00	-6,46	-6,46	75,12	0,00	0,00	0,00	0,00	-6,46	75,12	-0,37	-1,93	0,00	-2,30	0,00	-8,76	-1,73	-10,49
11/10/2019	1010123283Z	13/06/2019	11/10/2019	Estimé	18 505	107,43	747,51	854,94	46,20	645,06	0,00	0,00	49,67	1 500,00	81,07	56,66	416,29	122,80	595,53	0,00	2 295,51	459,11	2 754,62
11/11/2019	1010283S261	12/09/2019	11/11/2019	Estimé	9 988	35,91	417,84	453,68	64,92	272,67	0,00	0,00	39,02	726,52	103,94	31,40	157,23	40,59	219,22	0,00	945,94	189,20	1 134,63
11/12/2019	1010412Z401	12/10/2019	11/12/2019	Estimé	4 538	35,91	405,41	441,23	97,23	328,26	0,00	0,00	72,34	769,50	169,57	13,89	102,11	41,94	157,94	0,00	927,44	185,49	1 112,93
				Total	86 080	424,88	6 391,43	6 816,31	67,57	5 676,77	0,00	0,00	77,36	12 493,08	145,13	283,57	1 936,81	486,40	2 686,81	-1 953,68	13 216,39	2 883,31	16 079,70

Début période de conso	Fin période de conso	Puissances max atteintes par poste horosaisonnier (kVA/h) POINTE	HPH	HCH	HPD	HCD	HPE	HCE	JA	P.mobile	HH	HD	PAH	PAB	Total Abo (Euros HT)	Conso énergie horosaison.	Consommations par poste horosaisonnier (kWh) POINTE	HPH	HCH	HPD	HCD	HPE	HCE	JA	P.mobile	HH	HD	Unique	Conso totale (kWh)
12/11/2018	02/01/2019		100	47			0	0										7 730	2 350										10 080
12/11/2018	02/01/2019		100	47			0	0										-7 730	-2 350										-10 080
12/10/2018	02/12/2018		94	48			100	48										-7 410	-1 624			-66	65						-9 195
12/10/2018	30/11/2018		94	48			100	48										5 810	1 700			58	-95						8 571
																													0
12/12/2018	11/07/2019		111	62			109	57										28 756	8 357			17 078	2 568						56 756
12/11/2018	30/11/2018																	-181	95										-86
13/06/2019	11/10/2019		0	0			110	59														15 072	3 433						18 505
12/09/2019	11/11/2019		0	0			100	50										2 335	600			3 729	324						9 988
12/10/2019	11/12/2019		97	58			86	50										4 341	441			-110	-134						4 538
			100	62			110	67										34 791	9 368			35 769	6 191						86 080

Les données restituées dans ce tableau sont issues du contrat entre EDF Commerce et le client nommé ci-dessus.
Les données chiffrées, en particulier celles concernant les prix, sont strictement confidentielles et ne peuvent être communiquées à des tiers sans l'accord d'EDF Commerce.

EAU

EAU

MOIS	MONTANT
11/01/2019	1 521,76 €
10/04/2019	1 044,55 €
11/07/2019	1 225,98 €
10/10/2019	8 331,12 €
TOTAL	12 123,41 €

SEDIF

VEOLIA
Eau d'Ile de France

N° de compte	N° de facture	Période de consommation
6433817 26	06433817260000001788741 7 11.01.2019	Du 10.10.2018 au 11.01.2019

Adresse de la propriété desservie
STE E G S SA - R DE CHAUVRY - 95320 SAINT LEU LA FORET

RECU le
16 JAN. 2019

00215522/19011410327L1/4819/22/0/000000EGC 02.430.FA

011788

STE E G S
33 T RUE LECUYER
93400 ST OUEN

900059

Facture trimestrielle d'eau et d'assainissement

émise par Veolia Eau d'Ile de France SNC

Montant prélevé à partir du 25.01.2019 **1 584,24 € TTC**
Prix au litre (hors abonnement) 0,0043 €

Détail de votre facture

Production et distribution de l'eau potable (SEDIF)	**560,51€**
Collecte et traitement des eaux usées	731,83 €
Organismes publics et TVA	291,90 €

Prochaine facture à partir du 10.04.2019

Les pénalités applicables en cas de retard de paiement seront calculées à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 10,40 €. Il ne sera pas appliqué d'escompte en cas de paiement anticipé.

Clario Pro

Pour nous contacter :

01 43 97 51 30*
Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h00
Urgence fuite (24h/24) : **0969 369 918***
*Appel non surtaxé

www.sedif.com (espace "abonnés")
Identifiant : david.mass@egs-sa.com

Pour nous écrire
Veolia Eau d'Ile-de-France
94417 Saint-Maurice Cedex

Votre consommation : **363 m³ (363 000 litres)**

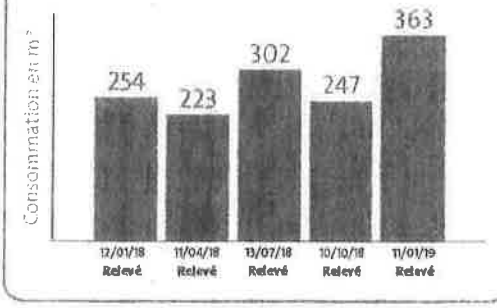

Une chasse d'eau qui fuit ?

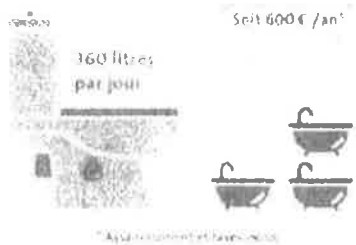

Avis de prélèvement automatique

Titulaire du compte	IBAN Identifiant National de Compte	ICS Identifiant Créancier SEPA	RUM Référence Unique de Mandat
EGS SA	FR76**********3316	FR80ZZZ579503	++399756986SEPA

En cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de compléter le mandat au verso et de nous l'adresser accompagné d'un relevé d'identité bancaire, d'épargne ou postal.

Votre consommation

	Volume consommé	Ancien index	Nouvel index	Déterminé par
Compteur n° Z06ID121564	363 m³	11679 au 10.10.2018	12042 au 11.01.2019	relevé par nos soins

Votre facture en détail

	Période de facturation	Volume en m³ ou quantité	Prix unitaire en €	Montant HT en €	Taux TVA %
Production et distribution de l'eau potable					
Part délégataire tranche 2	du 11-10-2018 au 31-12-2018	320	1,0340	330,88	5,50%
Part délégataire tranche 1	du 01-01-2019 au 11-01-2019	43	0,7454	32,05	5,50%
Part SEDIF	du 11-10-2018 au 31-12-2018	320	0,4500	144,00	5,50%
Part SEDIF	du 01-01-2019 au 11-01-2019	43	0,4500	19,35	5,50%
Abonnement trimestriel *(Contribution aux frais fixes du service de l'eau)*	du 01-01-2019 au 31-03-2019			14,88	5,50%
Préservation des ressources en eau par délibération 2016-62 *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*		363	0,0533	19,35	5,50%
Collecte et traitement des eaux usées					
Redevance communale	du 11-10-2018 au 31-12-2018	320	0,8300	265,60	0,00%
Redevance communale	du 01-01-2019 au 11-01-2019	43	0,8300	35,69	0,00%
Redevance interdépartementale	du 11-10-2018 au 31-12-2018	320	0,6200	198,40	10,00%
Redevance interdépartementale	du 01-01-2019 au 11-01-2019	43	0,6730	28,94	10,00%
Redevance syndicale	du 11-10-2018 au 31-12-2018	320	0,5586	178,75	0,00%
Redevance syndicale	du 01-01-2019 au 11-01-2019	43	0,5687	24,45	0,00%
Organismes publics					
Lutte contre la pollution *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*		363	0,4200	152,46	5,50%
Modernisation des réseaux *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*		363	0,1850	67,16	0
Soutien d'étiage par délibération 2016-63 *(EPTB Seine Grands Lacs)*		363	0,0130	4,72	5,50%
Développement des voies navigables par délibération 2016-61 *(Voies Navigables de France)*		363	0,0140	5,08	5,50%
Divers					
Les Services "Téléo +"				*Offert*	
			Total HT	**1 521,76**	
					montant € HT
		TVA à	0,00%	0,00	571,65
		TVA à	5,50%	39,75	722,77
		TVA à	10,00%	22,73	227,34
			Total TTC	**1 584,24**	
			Total TVA	62,48	1 521,76

Mandat de prélèvement SEPA

Votre référence : 6433817 - EGS SA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Veolia Eau d'Ile de France SNC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de Veolia Eau d'Ile de France SNC. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois suivant la date de débit de votre compte en cas de prélèvement non autorisé.
- vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Créancier :
VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE
28 BLVD PESARO 92000 NANTERRE

ICS : FR80ZZZ579503
Code Interne : 04 / NTS

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

.....
.....
.....
.....

NOM ET ADRESSE DE RETOUR

CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 30149
41974 BLOIS CEDEX 9

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER (Joindre un RIB, un RICE ou un RIP)

Code IBAN

Code BIC (8 ou 11 caractères)

DATE: ..../..../.....

SIGNATURE

SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

VEOLIA
Eau d'Ile de France

N° de compte	N° de contrat	Date de facture	Période de facturation
6433817 26	06433817260000018460377	10.04.2019	Du 11.01.2019 au 10.04.2019

Adresse de la propriété desservie
STE E G S SA - R DE CHAUVRY - 95320 SAINT LEU LA FORET

00219416/19041110936L1/5208/19/0/000000EGC 02.430.FA

0073885

RECU le
15 AVR. 2019

STE E G S
33 T RUE LECUYER
93400 ST OUEN

900059

Facture trimestrielle d'eau et d'assainissement

émise par Veolia Eau d'Ile de France SNC

Clario Pro

Pour nous contacter :

01 43 97 51 30*
Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h00
Urgence fuite (24h/24) : **0969 369 918***
* Appel non surtaxé

www.sedif.com (espace "abonnés")
Identifiant : david.mass@egs-sa.com

Pour nous écrire
Veolia Eau d'Ile-de-France
94417 Saint-Maurice Cedex

Montant prélevé le 24.04.2019 **1 087,68 € TTC**
Prix au litre (hors abonnement) 0,0043 €

Détail de votre facture

Production et distribution d'eau potable (SEDIF)	363,21€
Collecte et traitement des eaux usées	522,07 €
Organismes publics	202,40 €

COMPTABILISE

Prochaine facture à partir du 10.07.2019

Les pénalités applicables en cas de retard de paiement seront calculées à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 19,40 €. Il ne sera pas appliqué d'escompte en cas de paiement anticipé.

Votre consommation : 252 m³ (252 000 litres)

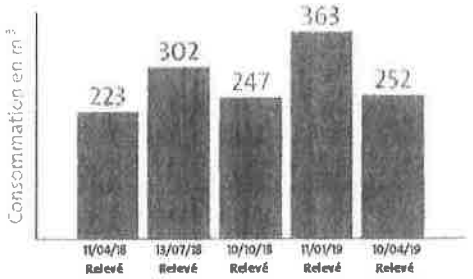

Votre eau contient des sels minéraux

Eau de l'Oise
Usine de Méry sur Oise

Calcium	60,6	Chlorures	79,9
Magnésium	3,3	Sulfates	18,9
Sodium	16,2	Bicarbonates	166
Potassium	3,5	Fluor	0,09

Avis de prélèvement automatique

Titulaire du compte	IBAN Identifiant National de Compte	ICS Identifiant Créancier SEPA	RUM Référence Unique de Mandat
EGS SA	FR76**********3316	FR80ZZZ579503	++399756986SEPA

En cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de compléter le mandat au verso et de nous l'adresser accompagné d'un relevé d'identité bancaire, d'épargne ou postal.

Votre consommation

Compteur n°	Volume consommé	Ancien index	Nouvel index	Déterminé par
Z06ID121564	252 m³	12042 au 11.01.2019	12294 au 10.04.2019	relevé par nos soins

Votre facture en détail

	Période de facturation	Volume en m³ ou quantité	Prix unitaire €	Montant HT €	Taux TVA %
Traitement et distribution de l'eau potable					
Part délégataire tranche 1	du 12-01-2019 au 31-03-2019	137	0,7454	102,12	5,50%
Part délégataire tranche 2	du 12-01-2019 au 31-03-2019	87	1,0360	90,13	5,50%
Part délégataire tranche 2	du 01-04-2019 au 10-04-2019	28	1,0417	29,17	5,50%
Part SEDIF	du 12-01-2019 au 10-04-2019	252	0,4500	113,40	5,50%
Abonnement trimestriel	du 01-04-2019 au 30-06-2019			14,96	5,50%
(Contribution aux frais fixes du service de l'eau)					
Préservation des ressources en eau par délibération 2016-62		252	0,0533	13,43	5,50%
(Agence de l'Eau Seine-Normandie)					
Collecte et traitement des eaux usées					
Redevance communale	du 12-01-2019 au 10-04-2019	252	0,8300	209,16	0,00%
Redevance interdépartementale	du 12-01-2019 au 10-04-2019	252	0,6730	169,60	10,00%
Redevance syndicale	du 12-01-2019 au 10-04-2019	252	0,5687	143,31	0,00%
Organismes publics					
Lutte contre la pollution		252	0,4200	105,84	5,50%
(Agence de l'Eau Seine-Normandie)					
Modernisation des réseaux		252	0,1850	46,62	0,00%
(Agence de l'Eau Seine-Normandie)					
Soutien d'étiage par délibération 2016-63		252	0,0130	3,28	5,50%
(EPTB Seine Grands Lacs)					
Développement des voies navigables par délibération 2016-61		252	0,0140	3,53	5,50%
(Voies Navigables de France)					
Divers					
Les Services "Téléo +"				*Offert*	

Total HT		**1 044,65**	
			montant € HT
TVA à	0,00%	0,00	399,09
TVA à	5,50%	26,17	475,86
TVA à	10,00%	16,96	169,60
Total TTC		**1 087,68**	
Total TVA		43,13	1 044,55

Mieux comprendre votre facture

Pour une consommation moyenne de 120 m³ par an

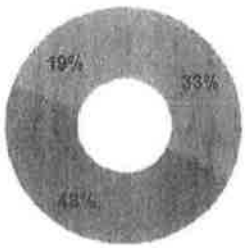

Traitement et distribution de l'eau potable : votre commune est desservie par le SEDIF qui a délégué le service à Veolia Eau d'Ile de France SNC. Prise dans le milieu naturel, l'eau est traitée et acheminée par des canalisations souterraines jusqu'à votre robinet. Sa qualité est rigoureusement contrôlée.

Collecte et traitement des eaux usées : collectées par les communes ou leurs groupements, les eaux usées sont acheminées vers des stations d'épuration pour assainissement avant retour dans le m'' naturel.

Taxes et redevances des organismes publics : l'Agence de l'Eau Seine Normandie a en charge la protection de la ressource en eau dans notre région. Voies Navigables de France gère les cours d'eau, Seine Grands Lacs gère les bassins réservoirs.

* La part relevant du service de l'eau du SEDIF (hors redevance "préservation des ressources en eau") ne représente que 32% de la facture TTC

Mandat de prélèvement SEPA

Votre référence : 6433817 - EGS SA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Veolia Eau d'Ile de France SNC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de Veolia Eau d'Ile de France SNC. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois suivant la date de débit de votre compte en cas de prélèvement non autorisé.
- vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Créancier :
VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE
28 BLVD PESARO 92000 NANTERRE

ICS : FR80ZZZ579503
Code interne : 04 / NTS

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

.....
.....
.....
.....

NOM ET ADRESSE DE RETOUR

CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 30149
41974 BLOIS CEDEX 9

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER (Joindre un RIB, un RICE ou un RIP)

Code IBAN

Code BIC (8 ou 11 caractères)

DATE: ../../....

SIGNATURE

SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

VEOLIA
Eau d'Ile-de-France

N° de contrat	N° de facture	Emise le	Période de consommation
6433817 26	064338172600000019019739	11.07.2019	Du 10.04.2019 au 10.07.2019

Adresse de la propriété desservie

STE E G S SA - R DE CHAUVRY - 95320 SAINT LEU LA FORET

00223668/19071211532L1/11526/46/0/000000EGC 02.430.FA

018526

RECU le
15 JUIL. 2019
900059

STE E G S
33 T RUE LECUYER
93400 ST OUEN

Facture trimestrielle d'eau et d'assainissement

émise par Veolia Eau d'Ile de France SNC

Clario Pro

Pour nous contacter :

01 43 97 51 30*
Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h00
Urgence fuite (24h/24) : **0969 369 918***
* Appel non surtaxé

www.sedif.com (espace "abonnés")
Identifiant : david.mass@egs-sa.com

Pour nous écrire
Veolia Eau d'Ile-de-France
94417 Saint-Maurice Cedex

NF

Montant prélevé le 24.07.2019 — **1 277,45 € TTC**
Prix au litre (hors abonnement) 0,0044 €

Détail de votre facture

Production et distribution de l'eau potable (SEDIF)	**455,63€**
Collecte et traitement des eaux usées	590,22 €
Organismes publics et TVA	231,60 €

Prochaine facture à partir du 10.10.2019

Les pénalités applicables en cas de retard de paiement seront calculées à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 19,40 €. Il ne sera pas appliqué d'escompte en cas de paiement anticipé.

COMPTABILISÉ

Votre consommation : 285 m³ (285 000 litres)

Plus économique !

L'eau du SEDIF coûte 100 fois moins cher que l'eau en bouteille.

Faites le test !

Votre facture d'eau vous donne le prix de l'eau du robinet au m³ (soit mille litres). Ensuite, comparez avec le prix au litre d'une bouteille d'eau en magasin.

Avis de prélèvement automatique

Titulaire du compte	IBAN Identifiant National de Compte	ICS Identifiant Créancier SEPA	RUM Référence Unique de Mandat
EGS SA	FR76**********3316	FR80ZZZ579503	++399756986SEPA

En cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de compléter le mandat au verso et de nous l'adresser accompagné d'un relevé d'identité bancaire, d'épargne ou postal.

Votre consommation

Volume consommé	Ancien index	Nouvel index	Déterminé par
Compteur n° Z06ID121564 — 285 m³	12294 au 10.04.2019	12579 au 10.07.2019	relevé par nos soins

Votre facture en détail

	Période de facturation	Volume en m³ ou quantité	Prix unitaire en €	Montant HT en €	Taux TVA
Production et distribution de l'eau potable					
Part délégataire tranche 2	du 11-04-2019 au 30-06-2019	254	1,0417	264,59	5,50%
Part délégataire tranche 2	du 01-07-2019 au 10-07-2019	31	1,0494	32,53	5,50%
Part SEDIF	du 11-04-2019 au 10-07-2019	285	0,4500	128,25	5,50%
Abonnement trimestriel *(Contribution aux frais fixes du service de l'eau)*	du 01-07-2019 au 30-09-2019			15,07	5,50%
Préservation des ressources en eau par délibération 2016-62 *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*		285	0,0533	15,19	5,50%
Collecte et traitement des eaux usées					
Redevance communautaire	du 10-07-2019 au 10-07-2019	3	0,4985	1,50	10,00%
Redevance communautaire *(Part collecte)*	du 11-04-2019 au 30-06-2019	254	0,8300	210,82	0,00%
Redevance communautaire *(Part collecte)*	du 01-07-2019 au 09-07-2019	28	0,8300	23,24	0,00%
Redevance fermière communautaire	du 10-07-2019 au 10-07-2019	3	0,2560	0,77	10,00%
Redevance interdépartementale	du 11-04-2019 au 10-07-2019	285	0,6730	191,81	10,00%
Redevance syndicale	du 11-04-2019 au 30-06-2019	254	0,5687	144,45	0,00%
Redevance syndicale	du 01-07-2019 au 09-07-2019	28	0,5687	15,92	0,00%
Redevance syndicale	du 10-07-2019 au 10-07-2019	3	0,5687	1,71	0,00%
Organismes publics					
Lutte contre la pollution *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*		285	0,4200	119,70	5,50%
Modernisation des réseaux *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*		285	0,1850	52,73	0,00%
Soutien d'étiage par délibération 2016-63 *(EPTB Seine Grands Lacs)*		285	0,0130	3,71	5,50%
Développement des voies navigables par délibération 2016-61 *(Voies Navigables de France)*		285	0,0140	3,99	5,50%
Divers					
Les Services "Téléo +"				*Offert*	
			Total HT	**1 226,98**	
					montant € HT
		TVA à	0,00%	0,00	448,87
		TVA à	5,50%	32,06	583,03
		TVA à	10,00%	19,41	194,08
			Total TTC	**1 277,45**	
			Total TVA	51,47	1 225,98

Veolia Eau d'Ile de France SNC - 38 Boulevard Pesaro - TSA 31107 - 92751 Nanterre Cedex - SNC au capital de 100 000 € - 524 334 443 00502 RCS NANTERRE - N° identification TVA : FR 45 524 334 443

Mandat de prélèvement SEPA

Votre référence : 6433B17 - EGS SA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Veolia Eau d'Ile de France SNC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de Veolia Eau d'Ile de France SNC. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois suivant la date de débit de votre compte en cas de prélèvement non autorisé.
- vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Créancier :
VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE
28 BLVD PESARO 92000 NANTERRE

ICS : FR80ZZZ579503
Code Interne : 04 / NTS

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

.....
.....
.....
.....

NOM ET ADRESSE DE RETOUR

CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 30149
41974 BLOIS CEDEX 9

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER (Joindre un RIB, un RICE ou un RIP)

Code IBAN

Code BIC (8 ou 11 caractères)

DATE: __/__/____

SIGNATURE

SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

VEOLIA
Eau d'Ile-de-France

6433817 26	06433817260000019585304	10.10.2019	Du 10.07.2019 au 10.10.2019

STE E G S SA - R DE CHAUVRY - 95320 SAINT LEU LA FORET

00227479/19101112149L1/4787/21/0/000000EGC

02.430.FA

STE E G S
33 T RUE LECUYER
93400 ST OUEN

900059

Facture trimestrielle d'eau et d'assainissement

émise par Veolia Eau d'Ile de France SNC

Montant prélevé le 24.10.2019 : **8 834,65 € TTC**

Prix au litre (hors abonnement) 0,0044 €

Détail de votre facture

Production et distribution de l'eau potable (SEDIF)	3 103,62€
Collecte et traitement des eaux usées	3 970,44 €
[illegible]	1 760,59 €

Prochaine facture à partir du 13.01.2020

Les pénalités applicables en cas de retard de paiement seront calculées à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 19,40 €. Il ne sera pas appliqué d'escompte en cas de paiement anticipé.

Clario Pro

Pour nous contacter :

01 43 97 51 30*
Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h00
Urgence fuite (24h/24) : **0969 369 918***
*Appel non surtaxé

www.sedif.com (espace "abonnés")
Identifiant : david.mass@egs-sa.com

Pour nous écrire
Veolia Eau d'Ile-de-France
94417 Saint-Maurice Cedex

Votre consommation : 1 989 m³ (1 989 000 litres)

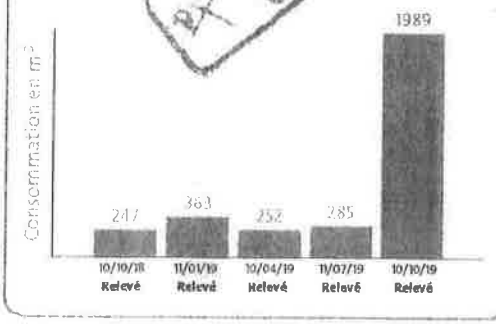

L'hiver, protégez vos installations !

Tout tuyau et compteur d'eau exposés au gel doivent être protégés avec un matériau isolant et n'absorbant pas l'humidité.

Avis de prélèvement automatique

Titulaire du compte	IBAN Identifiant National de Compte	ICS Identifiant Créancier SEPA	RUM Référence Unique de Mandat
EGS SA	FR76**********3316	FR80ZZZ579503	++399756986SEPA

En cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de compléter le mandat au verso et de nous l'adresser accompagné d'un relevé d'identité bancaire, d'épargne ou postal.

Votre consommation

	Volume consommé	Ancien index	Nouvel index	relevé par
Compteur n° Z06ID121564	1 989 m³	12579 au 10.07.2019	14568 au 10.10.2019	relevé par nos soins

Votre facture en détail

	Période de facturation	Volume eau/assainissement	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA
Production et distribution de l'eau potable					
Part délégataire tranche 2	du 11-07-2019 au 30-09-2019	1 773	1,0494	1 860,59	5,50%
Part délégataire tranche 2	du 01-10-2019 au 10-10-2019	216	1,0504	226,89	5,50%
Part SEDIF	du 11-07-2019 au 10-10-2019	1 989	0,4500	895,05	5,50%
Abonnement trimestriel *(Contribution aux frais fixes du service de l'eau)*	du 01-10-2019 au 31-12-2019			15,08	5,50%
Préservation des ressources en eau par délibération 2016-62 *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*		1 989	0,0533	106,01	5,50%
Collecte et traitement des eaux usées					
Redevance communautaire	du 11-07-2019 au 10-10-2019	1 989	0,4985	991,52	10,00%
Redevance fermière communautaire	du 11-07-2019 au 10-10-2019	1 989	0,2560	509,18	10,00%
Redevance interdépartementale	du 11-07-2019 au 10-10-2019	1 989	0,6730	1 338,60	10,00%
Redevance syndicale	du 11-07-2019 au 10-10-2019	1 989	0,5687	1 131,14	0,00%
Organismes publics					
Lutte contre la pollution *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*		1 989	0,4200	835,38	5,50%
Modernisation des réseaux *(Agence de l'Eau Seine-Normandie)*		1 989	0,1850	367,97	0,00%
Soutien d'étiage par délibération 2016-63 *(EPTB Seine Grands Lacs)*		1 989	0,0130	25,86	5,50%
Développement des voies navigables par délibération 2016-61 *(Voies Navigables de France)*		1 989	0,0140	27,85	5,50%
Divers					
Les Services "Téléo +"				*Offert*	

	Total HT	**8 331,12**	
			montant € HT
TVA à	0,00%	0,00	1 499,11
TVA à	5,50%	219,60	3 992,71
TVA à	10,00%	283,93	2 839,30
	Total TTC	**8 834,65**	
	Total TVA	503,53	8 331,12

Mieux comprendre votre facture

Pour une consommation moyenne de 120 m³ par an

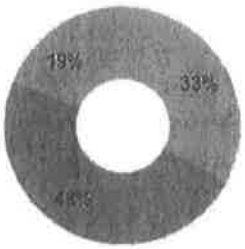

Traitement et distribution de l'eau potable : votre commune est desservie par le SEDIF qui a délégué le service à Veolia Eau d'Ile de France SNC. Prise dans le milieu naturel, l'eau est traitée et acheminée par des canalisations souterraines jusqu'à votre robinet. Sa qualité est rigoureusement contrôlée.

Collecte et traitement des eaux usées : collectées par les communes ou leurs groupements, les eaux usées sont acheminées vers des stations d'épuration pour assainissement avant retour dans le n[illegible] naturel.

Taxes et redevances des organismes publics : l'Agence de l'Eau Seine Normandie a en charge la protection de la ressource en eau dans notre région. Voies Navigables de France gère les cours d'eau, Seine Grands Lacs gère les bassins réservoirs.

* La part relevant du service de l'eau du SEDIF (hors redevance "préservation des ressources en eau") ne représente que 32% de la facture TTC

Mandat de prélèvement SEPA

Votre référence : 6433817 - EGS SA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Veolia Eau d'Ile de France SNC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de Veolia Eau d'Ile de France SNC. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois suivant la date de débit de votre compte en cas de prélèvement non autorisé.
- vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Créancier :
VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE
28 BLVD PESARO 92000 NANTERRE
ICS : FR80ZZZ579503
Code Interne : 04 / NTS

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

.....
.....
.....
.....

NOM ET ADRESSE DE RETOUR

CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 30149
41974 BLOIS CEDEX 9

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER (Joindre un RIB, un RICE ou un RIP)

Code IBAN

Code BIC (8 ou 11 caractères)

DATE : __ / __ / ____

SIGNATURE :

COMPTE D'EXPLOITATION

COMPTE D'EXPLOITATION 2019

	2019	2018	EVO
RECETTES			
Produits perçus	117 245 €	114 840 €	2%
Animation	21 140 €	20 643 €	2%
Produits divers	5 250 €		
Refacturation	10 166 €	10 454 €	-3%
Total produits	153 801 €	145 937 €	5%
REDEVANCES			
Redevance d'exploitation	41 432 €	40 000 €	4%
Redevance Participation	7 695 €	7 695 €	0%
Sous-total charges	49 127 €	47 695 €	3%
DEPENSES			
Frais d'animation	21 140 €	20 643 €	2%
Salaire et charges	33 153 €	33 074 €	0%
Frais de siège	8 793 €	8 613 €	2%
Frais d'entretien courant	9 609 €	9 232 €	4%
Consommation fluides			
- Eau	12 123 €	4 331 €	180%
- Edf	13 316 €	13 141 €	1%
Amortissement	1 404 €	1 404 €	0%
Assurances	1 948 €	1 887 €	3%
Sous-total charges	101 487 €	92 325 €	10%
Total charges	150 614 €	140 020 €	8%
Résultat exp. avant impôt	3 186 €	5 918 €	-46%
Impôts	1 062 €	1 973 €	-46%
Résultat exp. aprés impôt	2 124 €	3 945 €	-46%